

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de bibliothèques, de la documentation et des archives numériques

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : : Langues, cultures, communication, sociétés (déposant) ; Maths – Informatique (secondaire)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) :/

La formation, ouverte en 2005, est proposée par le département Information-Communication de l'Institut Universitaire de Technologie IUT 2 de Grenoble. Elle vise un large spectre de métiers parmi lesquels on trouve : concepteur de collections numériques, gestionnaire de ressources électroniques, responsable d'édition et de diffusion numérique de l'information. Quelques enseignements sont mutualisés avec d'autres licences professionnelles du site. Le département d'accueil de cette LP est bien reconnu dans le champ des formations à la documentation en France. La formation trouve là un espace de ressources importantes, tant du point de vue matériel qu'humain.

Avis du comité d'experts

Le programme tel qu'il est présenté dans le dossier est clair et en adéquation avec ces métiers, avec des apports variés : gestion documentaire, veille informative, construction et diffusion de collection numérique, bases de données, gestion de projet, etc. La formation est construite autour d'un tronc commun dont il est difficile d'estimer la proportion car le dossier fait mention d'intitulés qui ne sont pas présents dans le tableau des unités d'enseignement. Un ensemble de cours optionnel est prévu à hauteur de 100 heures maximum. L'orientation de la formation ne semble pas évidente. En effet, le public de cette LP est essentiellement constitué de diplômés des Diplôme Universitaire de Technologie en documentation et métiers du livre. Or, la formation proposée en LP semble avoir la même orientation, laissant supposer un effet de cursus tubulaire.

Cette formation est l'une des trois licences professionnelles portées par le département Information-Communication qui constituent une offre complète. Celle-ci se positionne comme une suite possible des options proposées au sein du DUT, préparé par le département. Le lien avec l'environnement socio-économique provient d'une part de la participation de professionnels dans la formation, et d'autre part, des stages obligatoires. Il n'est pas fait mention de conventions ou partenariats particuliers. Cette formation propose un positionnement très large et de par ce manque de spécialisation finalement offre peu de recouvrement avec les licences professionnelles plus spécialisées de la région.

Le dossier fait mention d'une équipe pédagogique constituée de 23 enseignants et 3 secrétaires du département, ainsi qu'une centaine d'intervenants professionnels. En fait, 12 enseignants en poste (dont 1 PAST) du département enseignent dans cette licence professionnelle. Le nombre d'intervenants professionnels est de 8 dont 4 professionnels extérieurs à l'université de Grenoble et un CNRS. Ces 8 extérieurs réalisent environ 30% des enseignements de la formation dans le cœur de métier visé. Il est à noter que si l'on ne considère que les professionnels hors personnels de l'université, ils réalisent moins de 18% du volume de la formation. Ce point est critique.

Les effectifs, autour de la vingtaine d'étudiants, sont stables. L'origine universitaire des étudiants est relativement peu diversifiée, principalement IUT et autres cursus dans une moindre mesure. On peut craindre un effet tubulaire.

La formation reçoit depuis 2010 entre 50 et 60 dossiers pour en moyenne 22 inscriptions annuelles. Cela représente un taux de pression relativement faible mais qui reste stable. Le taux de réussite est proche de 90%. D'après les enquêtes menées par les services de l'université, le taux d'insertion professionnelle est de l'ordre de 70% et environ 20% de poursuite d'étude. On note cependant qu'entre les diplômés de 2012 et les diplômés de 2013, le nombre de poursuite d'études a doublé. Des enquêtes internes au département montrent qu'après 6 mois, 70% des étudiants trouvent un travail avec un équilibre entre CDD et CDI. En revanche, après 18 mois, la tendance s'inverse et sur les 60% en emploi, 50% sont dans une situation temporaire (CDD, intermittents, intérim, etc.). Aucune information n'est donnée concernant la nature des emplois occupés, ce qui est regrettable.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Cette licence professionnelle bénéficie de l'expertise des enseignants chercheurs du département qui interviennent dans la formation (neuf d'entre eux) dans des modules proches de leur thématique de recherche. Mais la liaison enseignement / recherche ne semble pas faire l'objet d'une attention particulière.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation de la formation est conforme aux attentes concernant une licence professionnelle. Elle se fait essentiellement au travers de l'intervention de professionnels extérieurs et des contacts créés au cours des stages. Cependant, rien de spécifique n'est mis en place.
Place des projets et stages	Les projets tuteurés représentent 125 heures sur un total de 486 heures, soit les 25% attendu pour ce type de formation. Ces projets sont réalisés par une équipe de 5 étudiants et sont en lien avec un commanditaire extérieur. Des exemples de sujets de projets tuteurés sont donnés dans le dossier et illustrent bien le fait qu'ils sont en adéquation avec la formation. Le stage est d'une durée de 12 semaines ce qui est le minimum requis. Les exemples de stages fournis montrent bien que les stages se font dans le cœur de métier de la formation. Un des points problématiques concernant les stages et les projets tuteurés est qu'ils font partie de la même unité d'enseignement, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999.
Place de l'international	Plusieurs situations d'échange comme les stages à l'étranger, un partenariat pour développer une formation au Mali, l'accueil d'un collègue finlandaise, mais pas de politique appuyée pour le séjour d'étudiants à l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La sélection des candidats se fait sur dossier et sur entretien. Les étudiants retenus font un bilan de compétences avec les enseignants et il leur est proposé, sans obligation, un ensemble de modules de mise à niveau. Le contenu de ces modules peuvent varier d'une année à l'autre et sont mis en place dès le début du semestre.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Hormis un accès aux outils numériques de l'université, il n'y a pas d'utilisation particulière de ces outils dans le cadre de la formation.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation et les règles de délivrance du diplôme sont conformes à ce que l'on peut attendre en licence professionnelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un bilan de compétence est réalisé lors de l'accès à la formation. Celui-ci est suivi par trois bilans réalisés tout au long de la formation.
Suivi des diplômés	En 2007-2008, le département avait réalisé son propre suivi des diplômés. Depuis 2010, ce suivi est réalisé par l'observatoire des formations de l'université. Un extrait, concernant les diplômés de 2009, montre qu'il est utilisable pour suivre l'insertion à 6 mois, 18

	mois puis 30 mois. Cet extrait ne donne malheureusement qu'une vue très partielle de l'enquête. L'ensemble des métiers occupés par les diplômés en emploi est absent du dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement commun aux trois licences professionnelles (dans le domaine de l'information et de la communication) du département se réunit environ tous les trois ans. Ce dernier est constitué de personnes du monde académique et de professionnels du secteur d'activité. Son rôle est d'assurer la cohérence des formations avec le monde socio-économique.</p> <p>Un bilan de la formation est fait auprès des étudiants à l'issue du stage sous la forme d'un questionnaire. Celui-ci permet à l'équipe pédagogique d'évaluer les atouts et les manques ressentis par les étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation bénéficiant de l'expérience du site.
- L'insertion professionnelle.
- Des effectifs stables d'environ 22 étudiants.

Points faibles :

- Le conseil de perfectionnement n'est pas réuni souvent.
- La part des professionnels hors université est de moins de 20%.
- Les poursuites d'étude semblent en augmentation.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation bien située dans son environnement universitaire, qui offre un cursus généraliste, qui a des effectifs stables malgré un taux de pression assez modeste, des moyens humains et techniques adaptés, dont le taux de réussite est autour de 90% et dont les diplômés sont suivis. Néanmoins, la courbe des poursuites d'étude est à observer. On peut aussi s'interroger sur un effet de cursus tubulaire DUT renforcé par le caractère généraliste de la formation. Elle présente donc un profil contrasté.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Information – Communication - Numérique

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

LP SHS - ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

LP SHS - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES

MASTER SHS - MENTION PRODUCTIONS ET MEDIATIONS DES FORMES CULTURELLES

SPECIALITES

Chargé de communication, chef de projet communication visuelle

Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques; Responsable de ressources et de projets: littérature et documentation pour la jeunesse

Métiers de l'édition et de la diffusion; Métiers de la documentation et des bibliothèques

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA